

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 2 février 2015 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Daniel Leblanc
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Est absente:
Françoise Cormier

Est également présent, Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree.

027- 2015

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

M. le Maire ouvre la séance et constate le quorum.

R 028-2015

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES
DU 5 ET 12 JANVIER 2015**

Sur la proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers que les procès-verbaux des séances ordinaire et ajournée du 5 et 12 janvier 2015 soient adoptés.

ADOPTÉ

R 029-2015

ADOPTION DES COMPTES

En plus des comptes apparaissant aux listes lot 1 et lot 2, lot FIN 2014-2, lot FIN 2014-4 du 29 janvier 2015, pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 104 410,31 \$ et payés, tel qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois des lot FIN 2014-3, lot FIN 2014-4 du 29 janvier 2015 et des lot 3, lot 4 et lot FIN 2014-4 du 30 janvier 2015, d'une somme de 254 791,98 \$, soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

030-2015

ÉTAT MENSUEL DES REVENUS ET DÉPENSES

Le directeur général a déposé aux membres du Conseil municipal un état des revenus et dépenses au 31 janvier 2014.

031-2015

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES AUX MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le maire permet une période de demandes verbales aux personnes présentes dans la salle.

R 032-2015

AIDE FINANCIÈRE AU GALA FLORILÈGE

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'accorder une aide financière au gala Florilège de 50 \$ libellé

au nom de « CRÉ Lanaudière ».

ADOPTÉ

R 033-2015

DÉFI 12 HEURES VAL ST-CÔME

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le paiement de l'inscription d'une équipe de 8 skieurs afin de participer au Défi 12 heures Val St-Côme au profit de la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière qui aura lieu le samedi 14 mars 2015, au coût de 500 \$, à condition d'obtenir le nombre d'équipiers nécessaire à la formation d'une équipe.

ADOPTÉ

R 034-2015

FONDATION RICHELIEU DE JOLIETTE

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le maire à participer au souper des ambassadeurs 2015 et de défrayer le coût de 200 \$ pour l'activité qui se déroulera le mardi 21 avril 2015 au club de golf Montcalm de St-Liguori.

ADOPTÉ

R 035-2015

ACHAT CAISSON D'ÉTANÇONNEMENT

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'achat d'un écran d'étayage en aluminium de Speed-Shore, le tout tel que décrit dans la soumission #C2560R2F du 20 janvier 2015, d'équipement NCN Ltée préparée par Brian Corcoran pour la somme de 10 416,76 \$ incluant les taxes et que les crédits disponibles soient pris au poste 22-415-00-738.

ADOPTÉ

R 036-2015

COMPENSATION POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS AU DOMAINE MA LORRAINE EN 2015

ATTENDU QUE depuis que depuis 2010 la municipalité a accepté de verser annuellement à l'Association des propriétaires du Domaine Ma Lorraine de Crabtree, au cours du mois de février, une compensation pour le déneigement et l'entretien des chemins du Domaine Ma Lorraine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, et unanimement résolu par les conseillers :

QU'un calcul soit fait annuellement lors de la préparation du budget afin de verser 100 % du coût estimé pour l'entretien des chemins et le déneigement dans la municipalité au prorata de l'évaluation des résidences du Domaine Ma Lorraine de l'année 2014;

QUE pour 2015 un montant correspondant à 100 % de l'année 2014 soit 2 162,53 \$ soit versé à Gilles Léveillé pour l'Association des propriétaires du Domaine Ma Lorraine de Crabtree.

QUE la cotisation annuelle de 75 \$ en tant que membre de l'association des propriétaires du Domaine Ma Lorraine soit ajoutée à ce montant pour un montant total de 2 237,53 \$;

ADOPTÉ

R 037-2015

APPEL D'OFFRES POUR DÉMOLITION DU GARAGE DE LA 12^E RUE

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres pour la démolition du garage municipal situé au 134, 12^e Rue.

ADOPTÉ

R 038-2015

RETRAIT DE SALARIÉS TEMPORAIRES DE LA LISTE D'EMPLOYÉS

ATTENDU QUE 9 salariés temporaires n'ayant pas travaillé depuis plus d'un an apparaissent toujours sur la liste des salariés temporaires pouvant être appelés par la municipalité;

ATTENDU QU'Il y a lieu de clarifier la situation pour ne plus inclure ces personnes dans la liste des employés potentiels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, et unanimement résolu par les conseillers d'aviser le syndicat des employés-es municipaux de Crabtree (CSN) que les personnes suivantes ne sont plus considérées comme des salariés de la municipalité de Crabtree soit :

André Comtois
Matthieu Coutu
Raymond Picard
Denis Leduc
Martin Tremblay
Eric Boucher
Alexandre Bélanger
Pierre-Luc Beaucage
Maurice Bergeron

ADOPTÉ

R 039-2015

PROGRAMME DE VACCINATION DES EMPLOYÉS EN CONTACT AVEC LES EAUX USÉES

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à procéder à un programme de vaccination pour les employés sujets à être en contact avec les eaux usées municipales pour un montant estimé à 3 500 \$, que les crédits disponibles soient pris dans le poste 02-415-00-455-00.

ADOPTÉ

R 040-2015

MODIFICATION DE LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE CONTRIBUTION LORS D'ÉVÉNEMENTS À CARACTÈRE SOCIAUX

ATTENDU QUE le conseil municipal veut ajouter à la politique la possibilité de souligner le travail accompli après 30 ans de service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, et unanimement résolu par les conseillers de modifier la politique de reconnaissance et de contribution lors d'événements à caractère sociaux telle que présentée par le directeur général.

ADOPTÉ

R 041-2015

OFFRE DE SERVICE POUR MISE À JOUR DES DONNÉES DE SOMUM

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter pour 2015 et de façon non récurrente, l'offre de SOMUM solutions, le tout tel que décrit dans la soumission SO-2015129-

83 du 29 janvier 2015, d'équipement préparée par Nathalie Lapierre pour la somme de 406,11 \$ incluant les taxes et que les crédits disponibles soient pris dans le poste 02-130-00+331-01.

ADOPTÉ

042-2015

AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT AUTORISANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

Monsieur Jean Brousseau, donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

Cet Avis de Motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement.

R 043-2015

OFFRE DE SERVICE - ANALYSE POUR AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de services professionnels pour des audits énergétique pour le garage municipal (210, 1^e Avenue) et un entrepôt municipal (50, 17^e Rue), le tout tel que décrit dans la soumission projet : P14-11137-34 du 15 janvier 2015, de WSP préparée par Alain St-Amand, ing., GA LEED pour la somme de 8 700 \$ excluant les taxes.

QUE les que les crédits disponibles soient affectés de la façon suivante 5 500 \$ pour le garage au poste 22-470-00-001 et 3 200 \$ pour l'entrepôt au poste 22-470-00-002.

ADOPTÉ

R 044-2015

COTISATION 2015 - RÉSEAU ENVIRONNEMENT

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers de renouveler pour l'année 2015 l'adhésion comme membre corporatif à Réseau environnement au montant de 270 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

R 045-2015

PROJET PLACE AUX MONARQUES

ATTENDU QUE le conseil régional en environnement de Lanaudièrea sollicité l'appui de la municipalité de Crabtree pour obtenir un financement du gouvernement fédéral afin de permettre un projet destiné à protéger l'habitat des papillons monarques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Leblanc, et unanimement résolu par les conseillers :

D'appuyer la demande du Conseil régional en environnement de Lanaudière dans le dossier de protection du papillon monarque;

DE s'engager moralement pourvu que le milieu le permette, à protéger un hectare de terrains privés ou public, si cela ne contrevient pas aux projets de développement de la municipalité;

DE fournir de l'espace dans nos publications d'information et un local pour la formation des citoyens, s'il y a lieu.

ADOPTÉ

R 046-2015

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LANAUDIÈRE - 2015

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu que la municipalité adhère à l'Association Forestière de Lanaudière pour l'année 2015 au coût de 150 \$.

ADOPTÉ

R 047-2015

TROUSSES D'ÉCONOMIE D'EAU ET D'ÉNERGIE

ATTENDU QUE le 5 janvier 2015 le conseil adoptait la résolution R 012-2015 autorisant la poursuite du programme de distribution de trousse d'économie d'eau potable en 2015 pour un montant de 1 242 \$;

ATTENDU QUE le 27 janvier 2015 nous apprenions qu'un partenariat entre Hydro-Québec et Ecofitt, nous offrait de s'occuper de la gestion, de la distribution et la facturation des trousse d'économies d'eau potable;

ATTENDU QUE tous les citoyens intéressés de Crabtree pourraient bénéficier du service en commandant en ligne leur trousse personnalisée selon leurs besoins;

ATTENDU QUE le conseil entend profiter de ce service en subventionnant à 50 % les trousse plutôt que 100 %, de façon à en faire bénéficier plus de gens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Leblanc, et unanimement résolu par les conseillers de mandater le responsable de la station de purification d'eau Martin Blouin afin de prendre entente afin de servir ce service pour un montant maximum à payer par la municipalité de 1 242 \$:

ADOPTÉ

R 048-2015

PRÊT DE SALLE AU CLUB FADOQ CRABTREE LANAUDIÈRE

ATTENDU QUE la FADOQ locale a la responsabilité de recevoir la FADOQ régionale pour son assemblée générale annuelle le 2 juin 2016;

ATTENDU QU'une demande a été déposée pour prêter la salle, avec le service de montage et démontage incluant le ménage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le prêt du Centre communautaire et culturel pour l'assemblée générale de la FADOQ régionale qui se tiendra le 2 juin 2016 et d'assurer le service de montage et démontage de la salle, incluant le ménage après l'événement.

ADOPTÉ

R049 -2015

TRAVAUX POUR L'AMÉNAGEMENT DU BUREAU DE L'INFIRMIÈRE EN MILEU RURAL

ATTENDU QUE le CSSSNL demande une ligne téléphonique séparée de la ligne du Manoir du Boisé Crabtree pour assurer la confidentialité des conversations de l'infirmière;

ATTENDU QU'à partir du 17 février 2015 le service de l'infirmière se fera sur une journée complète au lieu d'une demi-journée;

ATTENDU QUE lorsque l'infirmière en milieu rural est en service au Manoir du Boisé Crabtree la porte doit restée débarrée pour permettre l'accès à la clientèle et que cela inquiète plusieurs des locataires de l'immeuble;

ATTENDU QUE l'infirmière en milieu rural est un service municipal en

collaboration avec le CSSSNL et la MRC de Joliette;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers :

D'autoriser l'installation d'une ligne téléphonique distincte qui sera défrayée par la municipalité pour un engagement de 3 ans;

DE procéder à l'installation d'un interphone dans le bureau de l'infirmière avec bouton d'ouverture de la porte d'entrée principale du manoir afin que la porte reste barrée en tout temps, pour un montant estimé à 350 \$.

ADOPTÉ

R 050-2015

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2015 - CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de renouveler l'adhésion pour 2015 à « Carrefour action municipale et famille » d'une somme de 82,78 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

R 051-2015

DEMANDE DE RECONDUCTION DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC

ATTENDU QUE partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements de qualité et à prix abordable;

ATTENDU QUE des ménages de notre municipalité de Crabtree ont des besoins de logements abordables;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

ATTENDU QUE la reconduction et le financement adéquat du programme AccèsLogis est nécessaire à la poursuite du développement du logement social et communautaire;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement;

ATTENDU QUE ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets; plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction du programme;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis Québec doit tenir compte des différentes réalités et contextes de développement d'un territoire à l'autre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers :

DE demander au gouvernement du Québec de maintenir et de financer adéquatement un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins et aux réalités de l'ensemble du territoire québécois;

DE demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissements sur 5 ans dans AccèsLogis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année.

DE transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Martin Coiteux, et au ministre des Finances, M. Carlos Leitao.

ADOPTÉ

R 052-2015

RETRAIT DE LA CLAUSE CONCERNANT L'ARBITRAGE DANS LES CONTRATS DE LOCATION DE L'ARÉNA

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de retirer des prochains contrats de location de l'aréna la clause obligeant l'utilisation exclusive des services de l'Association des Arbitres de Crabtree.

ADOPTÉ

R 053-2015

OFFRE DE PRÊT D'ŒUVRES ARTISTIQUE DES ÉLÈVES DU COLLÈGE ESTHER-BLONDIN

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de communiquer avec le collège Esther-Blondin pour collaborer à l'exposition de certaines œuvres artistiques dans nos édifices municipaux.

ADOPTÉ

R 054-2015

AJOURNEMENT

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'ajourner la séance ordinaire au lundi 16 février 2015 à 19 h.

ADOPTÉ

La séance est levée à 20 h 15.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.